

PROGRAMME DE FORMATION PRÉPARATOIRE À LA CATÉGORIE « A1 ou A2 » DU PERMIS DE CONDUIRE

AUTO-MOTO-ÉCOLE LES ARCADES

-Zone Commerciale-

85 RUE RAYMOND POINCARÉ
54136 BOUXIERES-AUX-DAMES



LA FORMATION THÉORIQUE

La formation théorique porte sur la connaissance concernant la circulation et la conduite d'un véhicule 2 roues ainsi que sur le comportement du conducteur. Depuis le 1^{er} mars 2020, un code de la route spécifique au motocycliste a été instauré par l'Etat. Ce code (ou ETM) regroupe des questions du code de la route générales ainsi que les questions posées lors de l'ancien examen du plateau.

Cette formation (entraînement à l'ETM) pourra être suivie dans :

Les locaux de l'école conduite ou dans les locaux des écoles de conduite partenaires, à savoir : Auto-école Nancéienne (Faubourg des 3 Maisons – 54000 Nancy).

Avec en support :

DVD ; Tableau Blanc ; Box Internet « Spécial Code » ; Smartphone, Tablette ou Boîtier « Spécial Code » ; Livre de Code ; Enseignant(e) de la Conduite et de la Sécurité Routière.

La formation théorique porte sur :

- La vigilance et l'attitude à l'égard des autres usagers de la route ;
- Les effets dus à la consommation d'alcool, de drogues, de médicaments sur la conduite ;
- L'influence de la fatigue sur la conduite ;
- Les risques liés aux conditions météorologiques et aux états de la chaussée ;
- Les usagers vulnérables ;
- Les spécificités de certaines catégories de véhicules et les différentes conditions de visibilité de leurs conducteurs ;
- Les gestes de 1^{er} secours ;
- Les précautions à prendre en montant et en quittant le véhicule ;
- Le transport de personne et d'un chargement ;
- La réglementation relative à l'obligation d'assurance et aux documents administratifs liés à l'utilisation du véhicule.

Les cours thématiques seront dispensés :

**Dans les locaux de l'école conduite ou dans les locaux des écoles de conduite partenaires, à savoir :
Auto-école Nancéienne (Faubourg des 3 Maisons – 54000 Nancy) ;**

Et par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Les thématiques traitées sont les suivantes :

- **L'équipement du motard ;**
- **Comment choisir sa moto ;**
- **Les risques liés à la conduite des motocyclettes ;**
- **Les effets dus à la consommation de drogues, d'alcool et de médicaments sur la conduite ;**
- **La pression sociale (travail, publicité, etc.) ;**
- **La pression des pairs.**

LA FORMATION PRATIQUE

La formation pratique porte sur la conduite d'un véhicule et sur la sensibilisation aux différents risques de la route.

Quatre compétences sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation :

- maîtriser le maniement du deux-roues motorisés ;
- appréhender la route et circuler dans des conditions normales ;
- circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers ;
- pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Chaque compétence et sous-compétence seront traitées en abordant les points suivants :

- le pourquoi ;
- le comment ;
- les risques ;
- les influences de l'entourage et du mode de vie de l'élève ;
- les pressions exercées par la société, telles que la publicité, le travail, etc. ;
- l'auto-évaluation.